



INSTITUTION DU MÉDIATEUR DU ROYAUME

Bulletin de veille documentaire



Sommaire

| | Page |
|--------------------------------------------------------|-----------|
| I. Actualités - Presse | 3 |
| • Actualités - Presse marocaine | 3 |
| • Accès à l'information | 3 |
| • Médiation | 4 |
| • Actualités - Presse étrangère | 4 |
| • Accès à l'information | 4 |
| • Assistance judiciaire | 7 |
| • Médiation | 7 |
| • Préjudice | 13 |
| II. Veille législative et réglementaire | 15 |
| • Veille législative et réglementaire étrangère | 15 |
| • Journal Officiel de la République Française (JORF) | 15 |
| III. Publications officielles | 18 |
| • Rapport annuel d'activité | 18 |
| • Enquêtes | 19 |
| IV. Veille jurisprudentielle | 21 |
| • Jurisprudence administrative étrangère | 21 |
| • République Française : Décisions du Conseil d'Etat | 21 |
| V. Dernières parutions | 25 |
| • Nouveautés papier | 25 |
| • Livres | 25 |
| ✓ Editions étrangères | 25 |
| • Nouveautés numériques | 27 |

I- Actualités - Presse

- **Actualités - presse marocaine**

- **Accès à l'information**

- **Le Maroc accueillera la 38^{ème} Conférence internationale des Commissaires à la protection des données et à la vie privée**

Source : https://www.lexismaroc.ma/Maroc/visualization/emailNews?newsId=fw7mKfBtjLYz4iJHIGtoog_mpg0HwzDalJiyeh69vP410Z43EOD8PxY3kylgTS3ohxUZK6YkX3k (page consultée le 01/09/2015)

La Conférence Internationale des Commissaires à la Protection des Données et à la Vie Privée (CICPDVP), a retenu la candidature du Maroc pour l'organisation de sa 38^{ème} conférence en 2016.

- **Transparence budgétaire : Le Maroc à la traîne**

Source : <http://www.challenge.ma/transparence-budgetaire-le-maroc-a-la-traine-55335/> (page consultée le 10/09/2015)

Faible accès à l'information budgétaire, absence de participation des citoyens au processus d'élaboration de la loi de finances, faible contrôle budgétaire.... C'est le constat qui ressort des résultats d'une enquête de Transparency Maroc.

Transparency Maroc a bien mijoté son coup ! A quelques semaines de la présentation de la loi Finances 2016, l'ONG a publié les résultats alarmants de son enquête sur le Budget ouvert 2015. Elle épingle le gouvernement pour le faible accès des Marocains à l'information budgétaire. Le document montre que le Maroc offre une information minima avec un score de 38 sur 100. Il est classé 74^{ème} sur un total de 102 pays. Ainsi, le Maroc est largement devancé par des pays comme la Jordanie et la Tunisie, tous deux classés 66^{ème}.

- **Transparence budgétaire : une analyse des résultats de l'open budget 2015 Par Mohamed BOUSSETTA¹**

Source : <http://www.leconomiste.com/article/976935-transparence-budgetaireune-analyse-des-resultats-de-l-open-budget-2015par-mohamed-bou> (page consultée le 10/09/2015)

Les résultats de l'étude sur l'open budget pour l'année 2015 qui vient d'être publiée par l'International Budget Partnership (IBP) s'appuient sur un travail de plusieurs mois, selon une méthodologie précise et uniforme pour tous les pays concernés.

L'étude est fondée sur une démarche d'évaluation de la transparence des finances publiques en fonction de l'accessibilité du public et des citoyens aux informations

¹ Doyen de la Faculté de droit, Kénitra

budgetaires pertinentes et utiles à temps et selon les standards internationaux: OCDE, FMI... Elle s'inscrit dans l'optique de garantir le droit d'accès à l'information aux citoyens et aux contribuables et l'implication des parties concernées dans tout le processus budgétaire (exécutif, législatif...).

- **Médiation**

- **Le Médiateur du Royaume s'entretient à Rabat avec une délégation de magistrats du Sultanat d'Oman**

Source : <http://www.menara.ma/fr/2015/09/11/1695390-le-m%C3%A9diateur-du-royaume-sentretient-%C3%A0-rabat-avec-une-d%C3%A9l%C3%A9gation-de-magistrats-du-sultanat-doman.html> (page consultée le 11/09/2015)

Le Médiateur du Royaume, Abdelaziz Benzakour, s'est entretenu, jeudi à Rabat, avec une délégation de magistrats du Sultanat d'Oman, conduite par le vice-président de la Cour suprême et Secrétaire Général du Conseil des Affaires Administratives de Justice, Khalifa Bin Mohamed Al-Hadrami, qui effectue une visite de travail à la Cour de Cassation.

- **وسيط المملكة : مؤسسة الوسيط والمجلس الوطني لحقوق الإنسان يعملان في انسجام تام لحماية الحقوق**

Source : <http://www.maroc.ma/ar/%D9%88%D8%B3%D9%8A%D8%B7> (page consultée le 17/09/2015)

أكد رئيس مؤسسة الوسيط عبد العزيز بن زكور يوم الأربعاء، أن مؤسسة الوسيط والمجلس الوطني لحقوق الإنسان يعملان في انسجام تام ويكاملان بعضهما البعض من أجل حماية وصيانة

لهاها خلال أشغال الندوة الدولية الثالثة لمؤسسات "اونبيس دمانس" ممارسات بعض البلدان التي توجد فيها أكثر من مؤسسة واحدة أو هيئتا وطنية لحقوق الإنسان، أن التجربة المغربية الفريدة من نوعها في هذا المجال تستمد قوتها وتفاعلها في المجالات التي تهم الوساطة الإدارية وتعزيز وحماية حقوق الإنسان.

- **Actualités - presse étrangère**

- **Accès à l'information**

- **Hydro-Québec vend deux véhicules blindés**

Source : <http://affaires.lapresse.ca/economie/energie-et-ressources/201509/08/01-4898817-hydro-quebec-vend-deux-vehicules-blindes.php> (page consultée le 09/09/2015)

Hydro-Québec s'est défaite des deux véhicules blindés achetés en 2010 pour protéger la centrale nucléaire de Gentilly-2, a appris La Presse, à la suite d'une demande d'accès à l'information. Mais presque trois ans après la fermeture de la centrale, la société

d'État refuse de donner plus d'information en évoquant la Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires.

- **France - L'accès à Internet bientôt autorisé lors des examens universitaires ?**

Source : <http://www.nextinpact.com/news/96368-l-acces-a-internet-bientot-autorise-lors-examens-universitaires.htm> (page consultée le 10/09/2015)

Les étudiants français auront-ils un jour le droit de se rendre sur Internet lors de leurs partiels ? Selon un rapport remis le 8 septembre à François Hollande, ce mouvement est « inéluctable ». De nombreuses autres préconisations concernant le numérique ont d'ailleurs été faites à l'exécutif, par exemple s'agissant de l'usage de licences libres pour les ressources pédagogiques ou de l'introduction d'une licence « Humanités numériques ».

Après plus d'un an de travaux, le comité pour la Stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES) a présenté mardi ses conclusions au gouvernement. Au travers d'un volumineux rapport de 250 pages, cette institution composée d'universitaires, de représentants des collectivités locales et d'acteurs du « monde socio-économique » se penche notamment sur la question des nouvelles technologies. Faisant le constat d'un « nouveau rapport au savoir né avec Internet », les auteurs mettent en avant plusieurs pistes visant à « inventer l'éducation supérieure du XXI^e siècle ».

- **France : Lavoûte-Chilhac : l'agence postale communale tournée vers le numérique**

Source : <http://www.mon43.fr/actualite-79495-lavoute-chilhac-agence-postale-communale-tournee-vers-numerique.html> (page consultée le 10/09/2015)

Pascal Lebraud, Délégué départemental du Groupe La Poste en Haute-Loire, Marie-Agnès Petit, présidente de la Commission départementale de présence postale et Jean-Pierre Vigier, député-maire de Lavoûte-Chilhac, ont présenté la tablette numérique qui équipe désormais l'Agence postale de Lavoûte-Chilhac. Vingtième tablette de ce type installée en Haute-Loire, elle est une illustration du dernier contrat de présence postale territoriale qui fait de **l'accessibilité numérique aux services de La Poste** et aux services publics un axe de priorité.

- **Québec - Le Ministère de l'Environnement ne respecte pas les délais prévus pour l'accès à l'information**

Source : <http://journalmetro.com/actualites/national/840520/le-ministere-de-lenvironnement-ne-respecte-pas-les-delais-prevus-pour-lacces-a-linformation/> (page consultée le 14/09/2015)

Faute de personnel, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) n'arrive pas à respecter les délais prévus par la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels.

- **France - Nice-Ouest : un Point d'accès au Droit (PAD) créé en Mairie annexe de St Augustin**

Source : <http://www.azur-tv.fr/content/nice-ouest-un-point-dacc%C3%A8s-au-droit-pad-cr%C3%A9-en-mairie-annexe-de-st-augustin> (page consultée le 28/09/2015)

Face à la multiplication des conflits de la vie quotidienne et de la petite délinquance et à la détresse des victimes et la complexité du droit, **les habitants pourront désormais obtenir des informations sur leurs droits et leurs obligations**. C'est la fonction principale du nouveau Point d'Accès au Droit (P.A.D.) qui a été créé à Nice Ouest, en partenariat avec la ville de Nice, la Métropole Nice Côte d'Azur et le CDAD. Cet espace, situé à la Mairie annexe de Saint-Augustin, a pour objectif de faciliter l'accès au droit des habitants de Nice Ouest et de ses environs. Il propose au public un service d'accueil gratuit et confidentiel, une aide pour l'accomplissement de démarches nécessaires à l'exercice d'un droit ou à l'exécution d'une obligation, des informations dans différents domaines du droit et un accès à des consultations juridiques gratuites.

- **Mali - 28 septembre : Journée Internationale du droit d'accès à l'information : le Mali toujours attendu pour voter sa loi**

Source : <http://malijet.com/actualite-politique-au-mali/137080-28-septembre-journee-internationale-du-droit-d-acces-a-l-informa.html> (page consultée le 28/09/2015)

C'est ce lundi 28 septembre que la Communauté internationale célèbre la 10^{ième} Edition de la Journée Internationale du droit d'accès à l'Information. La communauté internationale, au travers d'institutions telles que l'Unesco ou l'Union Européenne reconnaît ce droit comme étant " un droit humain nécessaire pour la protection et la jouissance des autres droits, y compris le droit à la liberté d'expression". Bref, on ne devrait pas plaisanter avec l'accès à l'information dans une Démocratie qui se construit.

- **France : Création d'un numéro vert gratuit pour renseigner sur l'IVG**

Source : http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/09/28/creation-d-un-numero-vert-gratuit-pour-se-renseigner-sur-l-ivg_4774826_1651302.html (page consultée le 28/09/2015)

Le Ministère de la santé met en place, à partir de lundi 28 septembre – Journée mondiale pour le droit à l'avortement –, une plate-forme téléphonique nationale destinée à faciliter et fluidifier le parcours des femmes souhaitant effectuer une interruption volontaire de grossesse (IVG). Un site Internet ivg.gouv.fr a également été lancé.

• Assistance judiciaire

- **Mali : droits des personnes privées de liberté : ASF-Mali assure l'assistance judiciaire à 208 détenus**

Source : http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/09/28/creation-d-un-numero-vert-gratuit-pour-se-renseigner-sur-l-ivg_4774826_1651302.html (page consultée le 11/09/2015)

Fruit de la coopération Avocats sans frontières France et Avocats sans Mali, le projet Dignité : respect des droits des personnes privées de liberté au Mali, a, entre septembre 2014 et juillet 2015, assuré l'assistance judiciaire pour 208 détenus qui répondent aux critères de vulnérabilité dans les maisons carcérales de Bamako, Kati et Kayes. L'information a été donnée jeudi, dans un hôtel de la place par le Président d'Avocats sans frontières Mali, Me Seydou Doumbia.

- **Congo - Justice : une assistance juridique et judiciaire gratuite apportée aux enfants en conflit avec la loi**

Source : <http://adiac-congo.com/content/justice-une-assistance-juridique-et-judiciaire-gratuite-apportee-aux-enfants-en-conflit-avec> (page consultée le 15/09/2015)

Dans le cadre de la protection des enfants, les bureaux de consultation gratuite (BCG) des barreaux de Kinshasa apportent une assistance juridique et judiciaire à cette catégorie de personnes considérées comme des indigentes.

• Médiation

- **France - La rentrée à Saint-Denis s'est faite « sous contrôle citoyen »**

Source : <http://www.vousnousils.fr/2015/09/02/la-rentree-a-saint-denis-sest-faite-sous-controle-citoyen-574358> (page consultée le 02/09/2015)

En novembre 2014, Didier Paillard avait saisi le Défenseur des Droits (Jacques Toubon) pour « discrimination territoriale, non-respect du droit à l'éducation et rupture de la continuité du service public ». Après étude du dossier, le Défenseur des Droits avait répondu favorablement à cette requête, alertant l'Education nationale sur la situation de Saint-Denis et demandant « le suivi du dossier ».

Pour éviter de « revivre cela », la Ville (soutenue par les syndicats d'enseignants), qui explique sa démarche dans un communiqué, a lancé mardi 1er septembre, jour de la rentrée 2015, un dispositif de « contrôle citoyen », dans chaque école (67) de Saint-Denis.

- **Québec - Nos aînés ont besoin de soins, pas d'un brassage de structures**

Source : <http://www.fil-information.gouv.qc.ca/Pages/Article.aspx?aiguillage> (page consultée le 02/09/2015)

À la suite de la publication d'un rapport d'enquête du Protecteur du Citoyen, dans lequel on fait état de faits troublants s'étant déroulés au Centre d'hébergement Harricana, à Amos, le député de Richelieu et porte-parole du Parti Québécois pour les aînés, Sylvain Rochon, et la députée de Taillon et porte-parole en matière de santé, Diane Lamarre, interpellent la Ministre responsable des Aînés, Francine Charbonneau, ainsi que le Ministre de la Santé et des Services sociaux, Gaétan Barrette, afin qu'ils fassent enfin preuve de leadership pour assurer le bien-être des aînés du Québec.

- **France - Conseil départemental 13 : Martine Vassal entend renforcer la prévention pour favoriser la sécurité devant et dans les collèges**

Source : <http://destimed.fr/Conseil-departemental-13-Martine-Vassal-entend-renforcer-la-prevention-pour> (page consultée le 03/09/2015)

Martine Vassal, la présidente du conseil départemental 13, vient **d'accueillir les médiateurs** qui vont intervenir dans 42 collèges du département pour revenir sur les deux axes de sa politique en matière de collège : Internet et le développement du très haut débit et, la sécurité : « C'est la demande que formule les enseignants, le personnel, les parents, les grand-parents », précise la présidente. Avant de déplorer : « Aujourd'hui trop de jeunes ont tendance à régler leurs problèmes à coups de poing ».

Dans ce cadre, **le dispositif de médiation sociale**, qui date de 2002, va prendre toute sa place. Il s'agit d'une politique volontariste mise en place et cofinancée en partenariat avec l'État (le Département 1,5M€ et l'État 1,8M€) dont la mise en œuvre est confiée, par convention, à trois associations de médiation sociale (AMS, Adelines et TEEF) qui emploient plus de cent personnes.

- **France - Besançon : plainte contre l'URSSAF² pour discrimination à l'embauche d'une handicapée**

Source : <http://www.estrepublikain.fr/actualite/2015/09/04/besancon-plainte-contre-l-urssaf-pour-discrimination-a-l-embauche-d-une-handicapee> (page consultée le 04/09/2015)

La Directrice régionale de l'URSSAF à Besançon est visée par une plainte pour discrimination à l'embauche à raison d'un handicap.

L'enquête a déjà été menée par la directrice régionale de l'URSSAF à Besançon est visée par une plainte pour discrimination à l'embauche à raison d'un handicap. Et dans un long courrier adressé en décembre dernier, à Carole, une habitante de Bavans, Jacques Toubon considère que les faits qu'elle dénonce « sont susceptibles de constituer une

² L'Union de Recouvrement des Cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

discrimination à raison du handicap » au sens du code du travail. Dans la foulée, la quadragénaire a déposé plainte auprès du procureur de la République de Besançon contre la directrice régionale de l'URSSAF. Son avocat, Me Alexandre Tabak, du barreau de Mulhouse, doit prochainement déposer une seconde plainte devant le tribunal des prud'hommes de Montbéliard.

- **Québec - Harcèlement et intimidation à la faculté de médecine de l'UdeM³**

Source : <http://www.lapresse.ca/actualites/education/201509/04/01-4897751-harcelement-et-intimidation-a-la-faculte-de-medecine-de-ludem.php> (page consultée le 04/09/2015)

Intimidation. Discrimination. Harcèlement. Les étudiants de la faculté de médecine de l'Université de Montréal travaillent dans un milieu hostile, révèle un rapport interne dévastateur obtenu par La Presse. Le document, rédigé par l'Ombudsman de l'Université de Montréal, lève le voile sur les problèmes subis par les résidents en médecine.

Dans son rapport, l'Ombudsman Pascale Descary demande à la faculté de médecine d'agir pour « que cessent les pratiques ou attitudes inappropriées de harcèlement ou d'intimidation se manifestant, parfois de manière récurrente et bien enracinée, chez certains membres de sa communauté et dans certains milieux ».

- **Québec - Cachez ce problème que je ne saurais voir**

Source : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/chroniques/mylene-moisan/201509/05/01-4898173-cachez-ce-probleme-que-je-ne-saurais-voir.php> (page consultée le 06/09/2015)

Le Protecteur du Citoyen a publié en début de semaine un rapport accablant sur un CHSLD⁴ en Abitibi, Harricana, plus précisément au quatrième étage, où une infirmière-chef omnipotente et d'autres employés pourrissaient tranquillement, dans l'indifférence presque générale, la vie des résidents.

- **France - Râches : un Médiateur municipal pour trouver des solutions aux conflits du quotidien**

Source : <http://www.lavoixdunord.fr/region/raches-un-mediateur-municipal-pour-trouver-des-ia16b12132n3030850> (page consultée le 07/09/2015)

Depuis le mois de juin, la commune propose un service gratuit à ses habitants : la médiation. Conseiller municipal, Gérard Kawecki remplit cette mission qui **consiste souvent à renouer le dialogue entre voisins fâchés**.

Stationnement indélicat, arbres à élaguer, odeurs désagréables... Des petites nuisances liées au voisinage dont l'inventaire était dressé chaque semaine à l'occasion des permanences du maire. « Je passais mon temps à cela », confirme Edith Bourel. Et

³ L'Université de Montréal.

⁴ Centre d'hébergement et de soins de longue durée.

comme, pour démêler chaque cas, elle aurait dû compresser son emploi du temps déjà bien chargé, l'élue a préféré déléguer cette mission à un collègue, nommé Médiateur municipal.

- **Québec - Frais de stationnement : les patients du CUSM portent plainte au Protecteur du Citoyen**

Source : <http://www.lapresse.ca/actualites/sante/201509/08/01-4898481-frais-de-stationnement-les-patients-du-cusm-portent-plainte-au-protecteur-du-citoyen.php> (page consultée le 08/09/2015)

Jugeant « exagérés » les tarifs de stationnement au **Centre universitaire de santé McGill (CUSM)**, le Comité des usagers de l'établissement vient de déposer une plainte au Protecteur du Citoyen.

Le stationnement du super hôpital situé dans Notre-Dame-de-Grâce est le plus cher de tous les stationnements d'hôpitaux de la province. Il suffit d'y laisser sa voiture plus de 90 minutes pour atteindre le tarif quotidien maximal de 25 \$.

- **Canada - Travail sécuritaire NB : une société qu'il faut revoir de fond en comble selon l'Ombudsman**

Source : <http://ici.radio-canada.ca/regions/atlantique/2015/09/09/001-travail-securitaire-nb-refonte-profonde-ombudsman-examen-iniquite.shtml#top> (page consultée le 09/09/2015)

L'Ombudsman du Nouveau-Brunswick⁵, Charles Murray, croit que la société de la Couronne Travail sécuritaire NB doit être repensée de fond en comble parce qu'elle n'agit plus avec équité auprès des travailleurs accidentés.

Dans une présentation au Comité législatif qui fait une révision de l'indemnisation des travailleurs au N.-B., M. Murray conclut que Travail sécuritaire en est venue « à agir comme une compagnie d'assurances » plutôt que comme une entité qui doit veiller à la santé et à la sécurité des travailleurs et les indemniser lorsqu'ils se blessent.

- **Canada - L'OSBI devrait avoir plus de pouvoir**

Source : <http://www.conseiller.ca/nouvelles/losbi-devrait-avoir-plus-de-pouvoir-55090> (page consultée le 10/09/2015)

Les décisions de **l'Ombudsman des services bancaires et d'investissement (OSBI)** doivent être plus contraignantes, réclame le **Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (Médac)** dans un communiqué publié hier.

⁵ Le Nouveau-Brunswick est l'une des dix provinces canadiennes. À ce titre, il constitue un État fédéré.
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouveau-Brunswick>

Rejoignant le groupe de pression FAIR Canada, le mouvement revendique davantage de pouvoir pour l'OSBI, ainsi que des mécanismes permettant de rendre ses décisions exécutoires.

Le but ? « Éviter que des firmes et des courtiers puissent refuser de payer des sommes qui leur sont imposées » ou qu'« ils puissent négocier à la baisse avec le plaignant une indemnisation qui a été recommandée » par l'Ombudsman.

- **Mali : les Médiateurs des pays membres de l'UEMOA en conférence à Bamako : accélérer l'intégration au sein de l'espace pour un développement durable**

Source : <http://maliactu.net/mali-les-mediateurs-des-pays-membres-de-luemoa-en-conference-a-bamako-accelerer-lintegration-au-sein-de-lespace-pour-un-developpement-durable/> (page consultée le 12/09/2015)

Les Médiateurs de la République des Etats membres de l'Union économique et monétaire ouest-africain (UEMOA) participent, depuis hier jeudi 10 septembre, à une conférence sur la mise en œuvre des textes relatifs à la libre circulation des personnes, des biens et des services et à l'harmonisation des frais d'inscription dans les universités publiques de l'espace. Cette rencontre qui s'est ouverte au CICB en présence du Premier Ministre Modibo Kéita, vise à impulser une nouvelle dynamique à l'intégration réelle dans l'espace UEMOA.

- **Québec - L'austérité «au détriment des citoyens», dit la Protectrice du Citoyen**

Source : <http://www.lapresse.ca/le-soleil/actualites/politique/201509/17/01-4901388-lausterite-au-detrimet-des-citoyens-dit-la-protectrice-du-citoyen.php> (page consultée le 17/09/2015)

L'exercice de resserrement budgétaire engagé par le gouvernement de Philippe Couillard crée de plus en plus de difficultés à de plus en plus de Québécois, constate la Protectrice du Citoyen, Raymonde Saint-Germain. « Certains choix se sont faits au détriment des citoyens », va-t-elle jusqu'à penser.

La Protectrice du Citoyen ne remet pas en cause l'entreprise lancée par Québec, mais elle appelle à la vigilance.

« La gestion serrée des fonds publics n'est pas inconciliable à mon avis avec une offre de services de qualité », postule-t-elle dans le rapport qu'elle a déposé jeudi à l'Assemblée Nationale du Québec.

- **France - Un défenseur des Droits agressé à la prison de La Farlède**

Source : <http://www.varmatin.com/faits-divers/un-defenseur-des-droits-agresse-a-la-prison-de-la-farlede.2275308.html> (page consultée le 22/09/2015)

Un incident peu banal s'est produit lundi matin, dans l'enceinte de la prison de La Farlède. Alors qu'il était reçu en entretien, un détenu s'en est violemment pris **à un délégué du Défenseur des Droits**.

L'agression s'est déroulée au quartier disciplinaire, où le détenu était placé depuis la veille. Le délégué régional adjoint de l'UFAP-Unsa David Manton estime que le détenu "a tenté une prise d'otages" et que "de longues heures d'angoisse ont été évitées, grâce à l'intervention immédiate des surveillants pénitentiaires".

- **Québec - Rétablir la prime de rétention des psychologues : une solution pour améliorer l'accessibilité aux soins et aux services en santé mentale**

Source : <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/retablir-la-prime-de-retention-des-psychologues--une-solution-pour-ameliorer-laccessibilite-aux-soins-et-aux-services-en-sante-mentale-529051951.html> (page consultée le 24/09/2015)

Dans son rapport annuel publié le 17 septembre dernier, le Protecteur du Citoyen s'inquiète du problème d'accessibilité aux soins psychologiques qui « perdure » dans le réseau public et fait en sorte que des personnes avec des besoins pressants sont « maintenues sur des listes d'attente sans autre soutien ».

De l'avis du Protecteur du Citoyen, les soins et les services en santé mentale ne semblent pas une priorité pour le gouvernement Couillard. Le rapport demande d'ailleurs explicitement au gouvernement de cesser de reporter à plus tard une « vraie » prise en charge de ces soins et services de santé mentale par le système de santé.

- **Canada - Prix de l'essence : Dusseault réclame un poste d'Ombudsman**

Source : <http://www.lapresse.ca/la-tribune/sherbrooke/201509/25/01-4903863-prix-de-lessence-dusseault-reclame-un-poste-dombudsman.php> (page consultée le 25/09/2015)

(SHERBROOKE) Alors qu'on dénonce le prix de l'essence dans la région estrienne, le candidat du NPD dans Sherbrooke, Pierre-Luc Dusseault, revient à la charge avec la volonté de voir la création d'un poste d'Ombudsman qui pourrait recevoir les plaintes du public.

- **France - Nancy : Jacques Toubon, le Défenseur des Droits, au Salon du livre juridique**

Source : <http://www.estrepublikain.fr/edition-de-nancy-ville/2015/09/26/nancy-jacques-toubon-le-defenseur-des-droits-au-salon-du-livre-juridique>
(page consultée le 26/09/2015)

Le Salon du Livre juridique Place au droit est une belle réussite, avec des conférences qui ont eu un franc succès, en particulier parmi les étudiants et les praticiens du droit.

Vendredi 25 septembre en début d'après-midi, le nouveau Doyen, M^e Fabrice Gartner, a accueilli en toge Jacques Toubon, ancien Garde des Sceaux, et actuel Défenseur des Droits. C'est à ce titre qu'il avait été convié à animer la conférence sur ce sujet, sachant que l'ancien Ministre était aussi le parrain de la manifestation organisée par les notaires de Meurthe-et-Moselle, la fac de droit, la profession bancaire et le Barreau.

- **France - Les cafés-Médiation, des moments d'échanges constructifs entre avocats et médiateurs**

Source : <http://www.village-justice.com/articles/Les-cafes-Mediation-des-moments,20508.html> (page consultée le 28/09/2015)

Du fait d'une généralisation de l'usage de la médiation dans le cadre judiciaire, cette dernière prend une place de plus en plus grande dans l'activité des avocats. Mais, il existe parfois des dissensions entre les différents professionnels intervenant en ce domaine. Aussi, le Village de la Justice vous présente **l'initiative du réseau Médiation du Rhône qui organise à Lyon tous les mois une rencontre informelle entre avocats et médiateurs** de façon à assouplir les relations entre ces deux professions, et créer des ponts entre elles.

Nous nous sommes entretenus avec Gaëlle Walker, médiateur professionnel, afin qu'elle nous présente ces cafés-Médiation et leurs impacts.

- **Préjudice**

- **Mali - La grosse bourde du Ministère de la Solidarité : un préjudice de plus de 26 millions F CFA imposé à l'Etat**

Source : <http://malijet.com/actualite-politique-au-mali/flash-info/136003-la-grosse-bourde-du-minist%C3%A8re-de-la-solidarit%C3%A9-un-pr%C3%A9judice-de-p.html>
(page consultée le 08/09/2015)

Au moins 7 agents et cadres congédiés par le Ministère de la Solidarité, de l'Action humanitaire et de la Reconstruction du Nord n'ont jamais eu connaissance du décret de leur limogeage. Conséquences : ils envisagent ester l'Etat en justice, dans leurs bons droits, svp ! Simple amateurisme de la part du département de tutelle ou magouille organisée au seul niveau de la Direction des Finances et du Matériel ?

C'est par Décret N° 317/PRM du 21 juin 2012, que les agents et cadres en question ont été nommés aux différents postes au Ministère de l'Action humanitaire, de la solidarité et des Personnes Agées. Juin 2012 - Novembre 2013, soit 15 mois après le décret de nomination, les intéressés se verront limogés à l'arrivée d'un nouveau Ministre. Rien d'anormal, jusque-là ! Mais seulement voilà : le licenciement verbal devrait être suivi d'un autre décret abrogeant toutes les dispositions antérieures.

II- Veille législative et réglementaire

- Veille législative et réglementaire étrangère

- Journal Officiel de la République Française (JORF)

- **Dialogue social et emploi**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150818&numTexte=3&pageDebut=14346&pageFin=14376

LOI n° 2015-994 du 17 août 2015 relative au dialogue social et à l'emploi (JORF n°0189 du 18 août 2015 page 14346 texte n° 3).

- **Modification des modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150819&numTexte=1&pageDebut=14456&pageFin=14457

Décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 relatif aux modalités de surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public (JORF n°0190 du 19 août 2015 page 14456 texte n° 1).

- **Simplification de la réglementation du tourisme et modification du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150820&numTexte=2&pageDebut=14532&pageFin=14536

Décret n° 2015-1002 du 18 août 2015 portant diverses mesures de simplification et d'adaptation dans le secteur du tourisme (JORF n°0191 du 20 août 2015 page 14532 texte n° 2).

- **Mise en place d'un portail électronique offrant des services de communication électronique sécurisée et permettant l'envoi et la réception d'actes de procédure par les mandataires désignés dans le cadre d'une procédure collective**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150820&numTexte=15&pageDebut=14547&pageFin=14550

Décret n° 2015-1009 du 18 août 2015 relatif à la mise en œuvre du portail électronique prévu aux articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce (JORF n°0191 du 20 août 2015 page 14547 texte n° 15).

- **Demandes d'aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les candidats en situation de handicap**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150826&numTexte=7&pageDebut=14910&pageFin=14910

Décret n° 2015-1051 du 25 août 2015 portant diverses dispositions relatives à l'aménagement des épreuves des examens et concours de l'enseignement scolaire pour les élèves **en situation de handicap** et modifiant le code de l'éducation (JORF n°0196 du 26 août 2015 page 14910 texte n° 7).

- **Création du Conseil National Consultatif pour la Biosécurité (CNCB)**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150902&numTexte=1&pageDebut=15488&pageFin=15489

Décret n° 2015-1095 du 31 août 2015 relatif au Conseil National Consultatif pour la Biosécurité (JORF n°0202 du 2 septembre 2015 page 15488 texte n° 1).

- **Réforme de l'organisation du régime spécial de la sécurité sociale dans les mines**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150905&numTexte=15&pageDebut=15637&pageFin=15643

Décret n° 2015-1117 du 3 septembre 2015 relatif au régime spécial de sécurité sociale dans les mines (JORF n°0205 du 5 septembre 2015 page 15637 texte n° 15).

- **Procédures dans lesquelles le silence de l'administration vaut rejet pour des motifs tenant à l'objet de la décision ou de bonne administration**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150918&numTexte=24&pageDebut=16534&pageFin=16535

Décret n° 2015-1155 du 17 septembre 2015 relatif aux exceptions à l'application du principe « silence vaut acceptation » sur le fondement du II de l'article 21 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations (demandes présentées par les ayants droit ou ayants cause d'agents publics territoriaux ; demandes s'inscrivant dans des procédures d'accès à un emploi public territorial) (JORF n°0216 du 18 septembre 2015 page 16534 texte n° 24).

- **Définition des critères du commerce équitable**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150919&numTexte=27&pageDebut=16581&pageFin=16581

Décret n° 2015-1157 du 17 septembre 2015 relatif au commerce équitable (JORF n°0217 du 19 septembre 2015 page 16581 texte n° 27).

- **Ajout des matériels roulants affectés aux services librement organisés à la liste des matériels qui doivent être accessibles aux personnes handicapées**

Source : http://www.legifrance.gouv.fr/jopdf/common/jo_pdf.jsp?numJO=0&dateJO=20150924&numTexte=1&pageDebut=16792&pageFin=16792

Décret n° 2015-1170 du 22 septembre 2015 relatif à l'accessibilité du matériel roulant affecté aux services réguliers interurbains de transport public routier de personnes librement organisés (JORF n°0221 du 24 septembre 2015 page 16792 texte n° 1).

III- Publications officielles*

- **Rapport annuel d'activité**
- **Québec - Rapport annuel du Protecteur du Citoyen 2014-2015**, publié en Septembre 2015
Source : https://protecteurducitoyen.qc.ca/sites/default/files/pdf/rapports_annuels/rapport-annuel-protecteur-2014-2015.pdf

Présentation

Il s'agit du 45^{ème} rapport annuel du Protecteur du Citoyen, pour l'exercice 2014-2015. En cette année, l'action de l'Institution a contribué selon Mme Raymonde Saint-Germain, La Protectrice du Citoyen à « des avancées importantes :

- ❖ L'implantation en cours du Bureau des enquêtes indépendantes sur les incidents impliquant des policiers ;
- ❖ Un solide plan d'action du Bureau du coroner pour réduire ses délais d'investigation ;
- ❖ L'amélioration des services d'intervention d'urgence hors du réseau routier ;
- ❖ L'accueil favorable des recommandations du Protecteur du Citoyen par le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et son engagement concret à accroître sa surveillance et son contrôle des réseaux d'aqueduc privés ».

En outre, l'intervention du Protecteur du Citoyen consistait à prévenir ou à faire corriger des préjudices liés à la mise en vigueur des décisions dictées par des mesures d'économie.

Par ailleurs, et vu ses effets néfastes sur le citoyen comme sur le Trésor public, La Protectrice du Citoyen a fortement souligné la tendance de la judiciarisation à outrance, qu'elle qualifie de croissante. « Non pas qu'il faille nier systématiquement l'intérêt et la nécessité de recourir au tribunal, mais cela doit être préservé comme dernier recours. Prendre garde de judiciariser outrancièrement des différends qui pourraient se régler par d'autres modes, plus efficaces, avec des délais et des coûts moindres, serait une bonne mesure dans un contexte de redressement des finances publiques et participerait au rétablissement de la confiance des citoyens à l'endroit de l'Administration ».

Dans 149 pages, le présent rapport détaille les éléments suivants :

- ❖ Message de la Protectrice du Citoyen ;
- ❖ Rapport de validation de l'auditeur interne ;
- ❖ Le Protecteur du Citoyen ;
- ❖ Faits saillants ;

- ❖ Administration publique ;
- ❖ Rapport de l’Ombudsman Correctionnel du Québec ;
- ❖ Le Ministère de la Santé et des Services Sociaux et son réseau de services ;
- ❖ Bilan des interventions systémiques ;
- ❖ Bilan de la veille législative et réglementaire ;
- ❖ Résultats en chiffres ;
- ❖ Suivi des recommandations des rapports annuels antérieurs du Protecteur du Citoyen ;
- ❖ Liste des recommandations du rapport annuel 2014-2015.

• Enquêtes

- **SAAQ⁶ : éviter des frais et des déplacements inutiles en traitant le courrier dans un délai raisonnable**, enquête du Protecteur du Citoyen publiée le 08/09/2015
 Source : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes-et-recommandations/resultats-d-enquetes/SAAQ-eviter-frais-et-deplacements-inutiles>

Présentation

En raison des longs délais de traitement du courrier à la SAAQ, une citoyenne se voit dans l’obligation de faire un deuxième paiement des droits d’immatriculation de son véhicule, cette fois à un point de service, afin de respecter l’échéance. Elle porte plainte au Protecteur du Citoyen parce que la SAAQ, qui a finalement encaissé le chèque initialement envoyé, n’est pas en mesure de la rembourser avant 21 jours.

Considérant la situation précaire de la dame, le Protecteur du Citoyen a demandé à la SAAQ d’accélérer le remboursement, incluant les frais administratifs de 3,30 \$, ce que la SAAQ a accepté.

- **Soutien à domicile : évaluer l’autonomie des usagers dans un délai raisonnable**, enquête du Protecteur du Citoyen publiée le 14/09/2015
 Source : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes-et-recommandations/resultats-d-enquetes/soutien-a-domicile-evaluer-autonomie-usagers-dans-un-delai-raisonnable>

Présentation

Une personne fait appel au Protecteur du Citoyen parce qu’elle ne reçoit plus de services de soutien à domicile depuis son déménagement.

⁶ Société de l'assurance automobile du Québec.

Le Protecteur du Citoyen a réitéré au CSSS⁷ la nécessité de procéder rapidement à l'évaluation complète de l'autonomie fonctionnelle de l'usagère, ce qui a finalement été fait moins de trois semaines plus tard.

- **Une citoyenne privée d'indemnités de la CSST en raison d'un malentendu hors de son contrôle**, enquête du Protecteur du Citoyen publiée le 21/09/2015

Source : <https://protecteurducitoyen.qc.ca/fr/enquetes-et-recommandations/resultats-d-enquetes/malentendu-indemnite-csst>

Présentation

Une citoyenne, victime d'un accident de travail, apprend que le versement de son indemnité de remplacement du revenu est suspendu en raison d'informations contradictoires contenues dans son dossier à la **Commission de la santé et de la sécurité du travail** (CSST). Elle porte plainte au Protecteur du Citoyen.

La CSST a accepté de reconsidérer sa décision et a poursuivi le versement des indemnités avec effet rétroactif.

* Présentations établies par l'équipe de veille.

⁷ Les centres de santé et de services sociaux

IV- Veille jurisprudentielle

- **Jurisprudence administrative étrangère**

- République Française : Décisions du Conseil d'Etat

- **Impôts sur les revenus et bénéficiaires : calcul de l'impôt : cas d'une entreprise bénéficiaire, pour tout ou partie de son activité, d'un régime d'exonération autre que ceux énumérés à l'article 244 QUATER B du CGI, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 18/09/2015, 376154**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031184141&fastReqId=1183533870&fastPos=33>

Résumé : 19-04-02-01-08-01-01 Il résulte des dispositions de l'article 244 quater B du code général des impôts (CGI) que les entreprises industrielles et commerciales ou agricoles qui relèvent du régime du bénéfice réel et qui satisfont aux conditions relatives à l'effort de recherche définies par ces dispositions mais qui bénéficient, pour tout ou partie de leur activité, d'un régime d'exonération distinct de ceux que cet article énumère limitativement, ne peuvent bénéficier du crédit d'impôt pour dépenses de recherche à raison des dépenses de recherche se rattachant à leurs activités exonérées.

- **Marchés et contrats administratifs : exigence applicable en cas de groupement de commandes, Conseil d'État, 7ème / 2ème SSR, 18/09/2015, 389740**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031184158&fastReqId=1183533870&fastPos=35>

Résumé : 39-02 L'article 10 du code des marchés publics, qui prévoit le principe d'une dévolution des marchés publics par lots et définit les hypothèses dans lesquelles un marché global peut être conclu, sont applicables lorsqu'un groupement de commandes a été constitué dans les conditions prévues par l'article 8 du code des marchés publics.

- **Pensions civiles et militaires de retraite : annulation d'un refus d'admission anticipée à la retraite avec jouissance immédiate de pension, Conseil d'État, 7ème / 2ème SSR, 18/09/2015, 376239**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031184142&fastReqId=1183533870&fastPos=36>

Résumé : 48-02-04 Lorsque le juge annule le refus d'accorder à un fonctionnaire ayant élevé trois enfants et justifiant de quinze années de service le bénéfice de la retraite anticipée avec jouissance immédiate des droits à pension et que, pour exécuter cette décision de justice, l'administration prononce l'admission à la retraite du fonctionnaire à la date à compter de laquelle le bénéfice de la retraite anticipée lui était acquis et son maintien en fonctions pour la période allant de cette date à celle à laquelle il a

effectivement quitté ses fonctions, l'intéressé a droit, au titre de cette période, au versement de son traitement avec retenues pour pension ainsi qu'à un supplément de liquidation pour la pension qui lui est versée à compter du jour de la cessation de ses fonctions, dans la limite du nombre de trimestres nécessaires pour obtenir le pourcentage maximum de celle-ci.

- **Contributions et taxes : valeur locative des biens, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 18/09/2015, 374782**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031184139&fastReqId=1183533870&fastPos=37>

Résumé : 19-03-01-02 Il résulte des dispositions des articles 1494 et 1495 du code général des impôts ainsi que de l'article 324 A de l'annexe III au même code que les parties d'un ensemble immobilier constituent des fractions de propriété normalement destinées à une utilisation distincte au sens de l'article 1494 du code général des impôts lorsqu'elles sont susceptibles de faire l'objet chacune d'une utilisation distincte par un même occupant. Il en va toutefois différemment pour les immeubles de grande hauteur qui, eu égard à leurs spécificités, ne peuvent être évalués que dans leur totalité par comparaison avec d'autres immeubles de grande hauteur ou, à défaut, par voie d'appréciation directe en application du 3° de l'article 1498 du code général des impôts.

- **Marchés et contrats administratifs : recours en première instance, après l'intervention d'un jugement écartant l'application du contrat, fondé sur l'enrichissement sans cause, Conseil d'État, 7ème / 2ème SSR, 18/09/2015, 376973**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031196243&fastReqId=1183533870&fastPos=44>

Résumé : 39-08-01 Lorsque le juge, saisi d'un litige engagé sur le terrain de la responsabilité contractuelle, est conduit, le cas échéant d'office, à écarter l'application du contrat en raison des irrégularités qui l'entachent, les parties peuvent poursuivre le litige qui les oppose en invoquant, y compris pour la première fois en appel, des moyens tirés de l'enrichissement sans cause de l'une d'elle ou de la faute, pour l'une d'elle, à avoir conclu un tel contrat, bien que ces moyens, qui ne sont pas d'ordre public, reposent sur des causes juridiques nouvelles [RJ1]⁸. Lorsque le titulaire du contrat écarté choisit, non de poursuivre le litige, mais de saisir le juge d'une nouvelle demande ayant le même objet, mais fondée sur la responsabilité quasi-contractuelle ou quasi-délictuelle de la personne publique, il n'est pas tenu de saisir celle-ci, au préalable, d'une nouvelle demande d'indemnisation.

⁸[RJ1]Cf. CE, Section, 20 octobre 2000, Société Citécâble Est, n° 196553, p. 457.

- **Domaine public : transfert d'une autorisation : accord écrit du gestionnaire du domaine, Conseil d'État, 8ème / 3ème SSR, 18/09/2015, 387315**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031184155&fastReqId=1183533870&fastPos=46>

Résumé : 24-01-02-01-01-01 Il ne peut y avoir transfert d'une autorisation ou d'une convention d'occupation du domaine public à un nouveau bénéficiaire que si le gestionnaire de ce domaine a donné son accord écrit.

- **Marchés et contrats administratifs : formalités de publicité et de mise en concurrence : procédure adaptée, Conseil d'État, 7ème / 2ème SSR, 18/09/2015, 380821**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031196305&fastReqId=1183533870&fastPos=47>

Résumé : 39-02-005 Si le pouvoir adjudicateur a décidé de faire usage de sa faculté de négocier dans le cadre d'une procédure adaptée, il doit en informer les candidats dès le lancement de la procédure et ne peut alors renoncer à négocier en cours de procédure. Il peut aussi se borner à informer les candidats, lors du lancement de la procédure, qu'il se réserve la possibilité de négocier, sans être tenu, s'il décide effectivement de négocier après la remise des offres, d'en informer l'ensemble des candidats.... „La décision du pouvoir adjudicateur de recourir à la négociation dans le cadre d'une procédure adaptée ne saurait être utilement critiquée devant le juge. En revanche, s'il choisit, comme il lui est loisible de le faire, de ne négocier qu'avec certains des candidats qui ont présenté une offre, il appartient au juge, saisi d'un moyen sur ce point, de s'assurer qu'il n'a méconnu aucune des règles qui s'imposent à lui, notamment le principe d'égalité de traitement entre les candidats.

- **Validité des actes administratifs : naissance d'un avis tacite, Conseil d'État, 4ème / 5ème SSR, 21/09/2015, 376359, Publié au recueil Lebon**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031196240&fastReqId=1183533870&fastPos=18>

Résumé : 01-03-02-01 En cas de silence de la Commission nationale d'aménagement commerciale (CNAC), la naissance d'un avis tacite en application de l'article L. 752-4 du code de commerce ne fait pas obstacle à ce que la commission se prononce expressément et émette un avis favorable se substituant à l'avis tacite précédemment rendu.

- **Droits civils et individuels : accès aux documents administratifs, Conseil d'État, 10ème / 9ème SSR, 21/09/2015, 369808, Publié au recueil Lebon**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031196227&fastReqId=1183533870&fastPos=21>

Résumé : 26-06-01 Les conclusions d'un document administratif sont opposées à une personne, au sens de l'article 3 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, lorsqu'une décision la visant est prise ou envisagée sur la base des informations qu'elles contiennent.

26-06-01-02 L'article 3 de la loi du n° 78-753 du 17 juillet 1978 (accès d'une personne aux documents dont les conclusions lui sont opposées) n'a ni pour objet, ni pour effet de déroger à l'article 6 de cette loi. Par suite, les restrictions et exceptions à la communication de documents administratifs prévues par l'article 6 peuvent être opposées à une demande formulée sur le fondement de l'article 3.

26-06-01-02-02 Des témoignages ou procès-verbaux d'audition peuvent, compte tenu du contexte juridique ou factuel dans lequel ils sont établis, faire apparaître le comportement des personnes qui portent ces témoignages ou sont entendues. Ces personnes ont la qualité d'intéressés au sens du II de l'article 6 de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, et les documents ne sont communicables qu'à elles, lorsque la communication de ces documents à des tiers serait de nature à leur porter préjudice.

- **Fonctionnaires et agents publics : indemnités et avantages divers : compétence du ministre, chef de service, pour fixer les règles de calcul de l'indemnité, Conseil d'État, 4ème / 5ème SSR, 21/09/2015, 382119, Publié au recueil Lebon**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031196337&fastReqId=1183533870&fastPos=27>

Résumé : 01-02-02-01-03 Le décret du 17 avril 2008 institue une indemnité de départ volontaire. Il résulte des dispositions de ce décret que l'attribution de cette indemnité de départ volontaire n'a pas le caractère d'un avantage statutaire. Le décret se borne à déterminer le plafond de cette indemnité et les possibilités d'en moduler le montant en fonction de l'ancienneté de l'agent, sans fixer ce montant. Il revient ainsi à chaque ministre, dans l'exercice de ses prérogatives d'organisation des services placés sous son autorité, d'établir, dans le respect des règles générales fixées par le décret, la réglementation applicable au versement de cette indemnité au sein de son administration.

- **Fonctionnaires et agents publics : actes ne constituant pas des décisions susceptibles de recours, Conseil d'État, Section du Contentieux, 25/09/2015, 372624, Publié au recueil Lebon**

Source : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichJuriAdmin.do?oldAction=rechJuriAdmin&idTexte=CETATEXT000031240699&fastReqId=1183533870&fastPos=1>

Résumé : 36-13-01-02-01 Les mesures prises à l'égard d'agents publics qui, compte tenu de leurs effets, ne peuvent être regardées comme leur faisant grief, constituent de simples mesures d'ordre intérieur insusceptibles de recours. Il en va ainsi des mesures qui, tout en modifiant leur affectation ou les tâches qu'ils ont à accomplir, ne portent pas atteinte aux droits et prérogatives qu'ils tiennent de leur statut ou à l'exercice de leurs droits et libertés fondamentaux, ni n'emportent perte de responsabilités ou de rémunération.... „Le recours contre une telle mesure, à moins qu'elle ne traduise une discrimination [RJ2]⁹, est irrecevable, alors même que la mesure de changement d'affectation aurait été prise pour des motifs tenant au comportement de l'agent public concerné.

⁹ [RJ2] Cf. CE, 15 avril 2015, Pôle emploi, n° 373893, à publier au recueil

V- Dernières Parutions

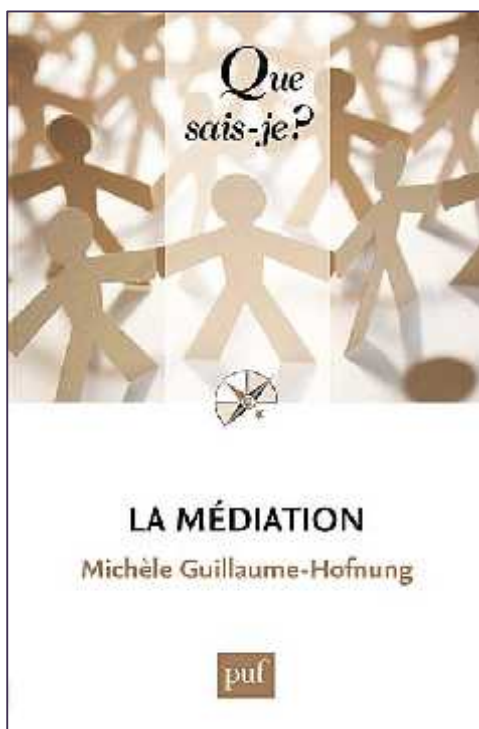
- Nouveautés papier

- Livres

- ✓ Editions étrangères

- La médiation

Source : <http://www.lgdj.fr/la-mediation-9782130633969.html>



- **Auteur** : Michèle Guillaume-Hofnung
- **Editeur** : Presses Universitaires de France - P.U.F.
- **Parution** : 01/2015
- **Collection** : Que sais-je ?
- **Sous-collection** : Droit – Politique
- 128 pages
- **ISBN** : 978-2-13-063396-9

Présentation (extrait)

La première partie de cet ouvrage propose un inventaire non sélectif des expériences se réclamant, même abusivement, de la médiation. La seconde partie définit la médiation et fait le point sur ses références et son régime juridique.

Michèle Guillaume-Hofnung

Professeure des facultés de droit, Michèle Guillaume-Hofnung est directrice du master Diplomatie et négociations stratégiques de l'université de Paris-Sud. Elle préside l'Union professionnelle indépendante des médiateurs et est vice-présidente de l'Académie de l'Éthique.

- **Droit à l'essentiel - L'essentiel du droit : ce que tout médiateur doit savoir sur les bases du droit utiles en médiation**

Source : http://www.yvelinedition.fr/epages/980327524.sf/fr_FR/?ObjectPath=/Shops/980327524/Products/9782846685221



- **Auteur** : Bertrand Delcourt
- **Préfacier** : Stephen Bensimon
- **Editeur** : Médias & Médiations
- **Parution** : 2015
- **160 pages**
- **ISBN** : 9778-2-84668-522-1

Présentation par Bertrand Delcourt (extrait)

Pas à pas, l'auteur nous conduit dans l'univers de la Justice. Il nous initie à son langage, à ses us et coutumes, présente ses acteurs et leur rôle, signale les écueils, redonne du sens aux règles et en facilite l'appropriation. Par petites touches, il précise et compare les spécificités de la procédure judiciaire et celles du processus de médiation.

Bertrand Delcourt

Avocat depuis plus de 25 ans (associé au sein du Cabinet Courteaud - Pellissier à Paris) et passionné par son métier, s'attache à proposer à ses clients un mode amiable de résolution des litiges alternativement à la saisine du juge. Il pratique la médiation, comme avocat accompagnant ou comme médiateur. Il représente en Ile-de-France la Chambre Nationale des Praticiens de la Médiation (CNPM), adhérente de la Fédération Nationale des Centres de Médiation (FNCM). Il est membre associé du Groupement Européen des Magistrats pour la Médiation (GEMME) et intervient dans des formations au sein de l'IFOMENE.

Stephen Bensimon

Directeur de l'Institut de Formation à la Médiation et à la Négociation (IFOMENE/ICP). Normalien, philosophe. Médiateur conventionnel et judiciaire (social, discrimination, commercial) AME (Association des Médiateurs européens - FNCM).

- Nouveautés numériques

- France - Lancement du site internet **Egalité contre le racisme** par le Défenseur des Droits

Source : <http://www.egalitecontreracisme.fr/qui-sommes-nous>



Présentation (extrait)

Le site egalitecontreracisme.fr est pensé comme un véritable centre de ressources en matière de connaissance juridique et de moyens d'action. Il centralise les informations et propose des réponses adaptées, qui couvrent les différentes manifestations du racisme. Il s'adresse ainsi à toutes celles et ceux souhaitent agir, qui sont témoins ou qui subissent des propos ou actes racistes.

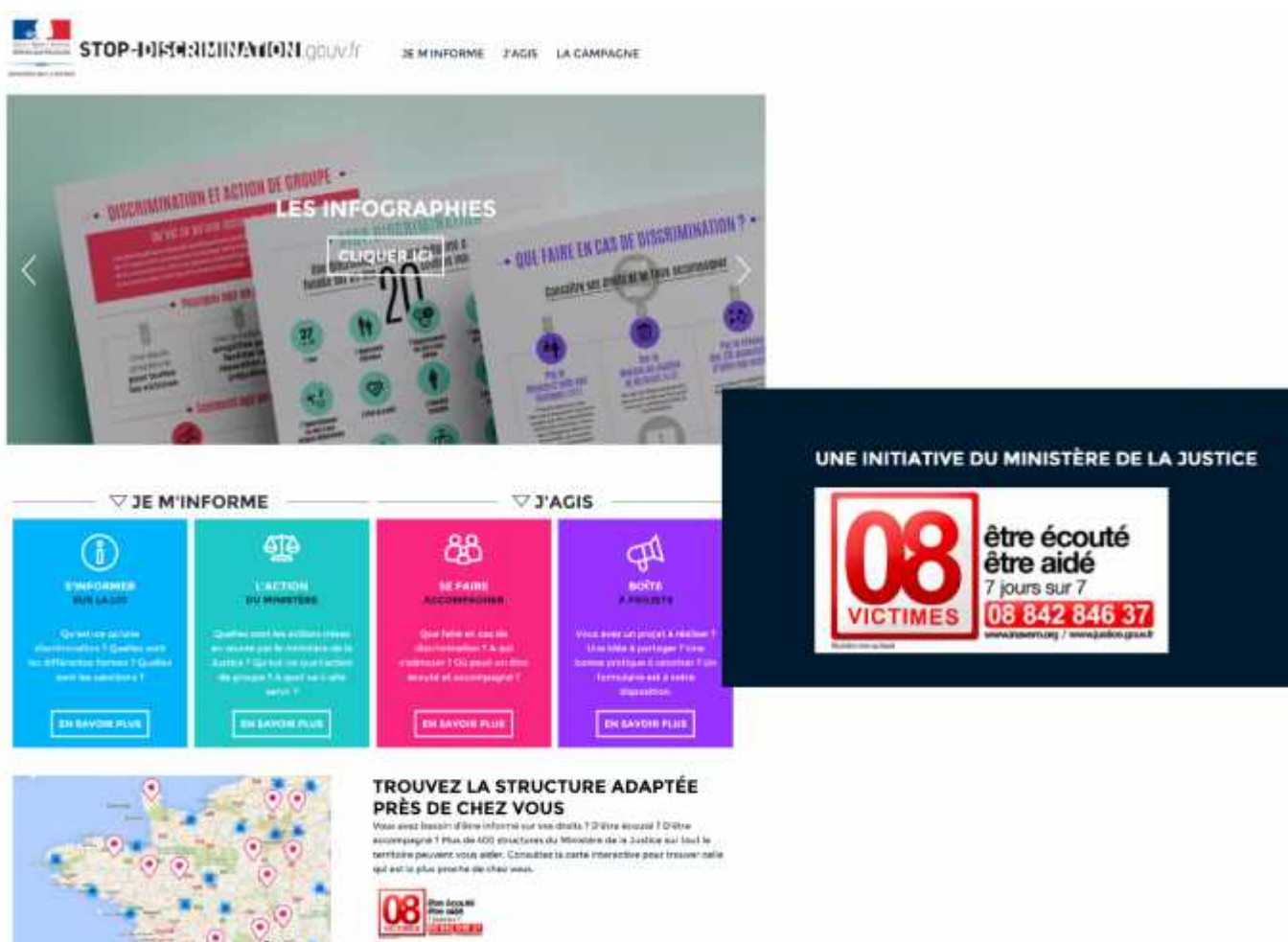
- France – Mise en ligne du site « stop-discrimination.gouv.fr », par le Ministère de la Justice

Source : <http://www.la1ere.fr/2015/09/09/christiane-taubira-lance-le-site-stop-discrimination-285383.html>

Présentation (extrait)

La garde des Sceaux Christiane Taubira, a lancé un site internet destiné aux personnes victimes de discrimination ou témoins d'une situation discriminatoire. Le site est accompagné d'une campagne préventive "Luttons contre les a priori pour vaincre la discrimination."

Partant du constat que la plupart des discriminations sont subies en silence, le dispositif propose des infographies, des fiches pratiques et une carte interactive, pour aider les victimes et leurs proches à déterminer la nature de la discrimination, connaître les lois applicables et les actions à entreprendre (déposer une plainte, faire une action de groupe) et s'orienter vers la structure adéquate (bureau d'aide aux victimes, maison de justice et du droit...).



- **Stradalex Europe** : base de données de droit européen

Source : http://editionslarcier.larciergroup.com/resource/larcierfr/pdf/DEP-STRADALEX_EUR-web-OK-210915.pdf



Développé par DBiT, une filiale du Groupe Larcier
Rue Haute 139 • B - 1000 Bruxelles • www.stradalex.eu

Présentation

La base de données **Stradalex Europe** rassemble et organise, en un seul site, toute la réglementation, la jurisprudence et la doctrine significative, classées par grandes branches de droit européen, soit près d'un million de références documentaires en français et en anglais, actualisées en permanence.

Bulletin De Veille

Directeur du Bulletin

M. Abdelaziz Benzakour
Médiateur du Royaume

Membres

M. Mohamed Lididi
Secrétaire Général de l'Institution

M. Mustapha Ismaili
*Chef de la Section du Traitement
Informatique, des Statistiques et de
la Documentation*

Rédacteur

Mme Meryem El Houari
*Chef de l'Unité de Gestion des
Archives et de la Documentation*

Collaboration

M. Hicham Bayahya
Ingénieur d'Application
